

# FRESSELINES

par R. Lasnier-Confolant,  
Curé de la Croix

*Se vend au profit de l'église paroissiale.*

Limoges,  
Imprimerie marc Barbou  
1902

# FRESSELINES

## Site

Le bourg de Fresselines, assis sur un promontoire, domine les deux Creuses, qui l'entourent comme une ceinture; on dirait une presqu'île dont l'extrémité se termine au confluent des deux rivières. Le paysage environnant, d'un pittoresque remarquable, attire en grand nombre les artistes et les curieux. Les côtes de Confolant, du Palot, de Vervis, de Puyguillon, de la Renauchat, des Ages, du Puyrageau, des Roches font rêver le visiteur avec leurs aspects variés, gracieux, sauvages.

Ici, c'est un frais vallon; là, une colline abrupte, une gorge sauvage; plus loin, un grand bois; à côté, un précipice, le lit d'un torrent, une fontaine aux eaux claires et limpides, un chemin creux et ombragé, etc. L'âme éprouve un charme mystérieux en contemplant ces gracieux caprices de la nature ; elle remonte sans effort vers Dieu, centre de tout bien, auteur de toutes les merveilles.

## Origine.

Il n'existe aucun document qui indique l'origine du bourg de Fresselines.

Il est à croire qu'il y avait là une bourgade à l'époque gallo-romaine et même du temps de nos pères les Gaulois.

Une monnaie d'or trouvée à Fresselines, au XVIIIe siècle, porte une tête laurée à droite, avec cette inscription : *Imper. - Cesar. - Tray. - Hadria. - Aug.* Sur le revers, Jupiter, assis, tient de la main gauche une lance; de la droite, un foudre.

Note trouvée dans les papiers de M. le chanoine Leclerc et tirée des archives de la Creuse.

Nous tenons à remercier M. le chanoine Leclerc, si connu par ses travaux archéologiques, M. Renty, professeur à Lourdoueix, M. Daure, curé de Fresselines, M. Jammet, notaire, M. Dubreuil, M. Timon Combes, M. l'abbé Mazeret, qui ont bien voulu mettre leurs notes à tua disposition ou m'aider de leurs souvenirs.

Plusieurs sarcophages ou tombeaux en pierre ont été trouvés au champ du Palot, qui pouvait être un cimetière gaulois ou gallo-romain.

## Étymologie.

Le nom de Fresselines, d'après M. J.-B. Champval, archéologue, tire son origine du mot latin *fraxinus*, frêne, pays des frênes, qui abondaient sans doute, autrefois, dans la contrée. Cette opinion semble confirmée par les noms donnés à cette localité dans les anciens cartulaires. Fresselines est appelé :

*Parochia de fraexeninis.* - Année 1163. Cartulaire d'Aubepierre.

*Parochia de fraexelinis.* - Année 1559. Cartulaire d'Aubepierre.

*Parochia et mensura de fraisselinis.* - Année 1279. Cartulaire d'Aubignac.

*Cappella de fresselinis.* - Pouillé du XIVe siècle.

Fresselines. - 1370. Cartulaire d'Aubepierre.

Le nom de Confolant, donné au domaine et à la maison qui en dépend, dérive probablement de confluent, à cause du confluent des deux rivières qui forment une limite naturelle à la propriété.

Le domaine de Confolant appartenait à Martial Combes, notaire, qui mourut à la fin du XVIIe siècle. Il devint ensuite la propriété d'une branche de la famille Lasnier qui, à partir de l'acquisition, ajouta à son nom celui de Confolant.

Ce domaine resta deux cents ans dans la famille Lasnier-Confolant et fut vendu en 1885.

## Paroisse.

Fresselines, paroisse de 1.988 habitants, disséminés dans quarante-trois villages (\*), faisait partie, avant la grande Révolution, de la province de la Marche, de la généralité de Moulins, de la sénéchaussée de Guéret, de l'archiprêtré d'Anzème et avait pour patron Saint-Julien-de-Brioude.

(\*) Noms des villages : La Bussière, les Forges, Puylandon, la Vauvieuille, la Chinaud, les Huppés, Létet, l'Age Champeroy, Louzine, la Charpagne, les Sorlières, Lacoux, Laroche, Lavaud, le Puyrajand, Lagemorau, Lablardière, les Places, les Granges, Pierrefolle, le Grand-Drablet, le Petit-Drablet, Puyguillou (château et domaine), la Bretauillère, Chanteloube, les Combes, la Chaise-Ganat, la Chaise-Paignin, la Renauchat, le Priorat, le Rivaud, Chatre; la Minaudière, Lorme, Vervis, Lasagne, Larocheblon, la Pouge, Confolant.

Les Curés ont été nommés longtemps par le chapitre de Saint-Germain-de-la-Châtre (diocèse de Bourges), plus tard, par le prince de Condé, comme duc de Châteauroux, 1621; enfin, par l'évêque de Limoges, 1692, 1740, 1768

L'établissement de la paroisse est certainement bien antérieure au XIIe siècle, puisque le cartulaire d'Aubepierre, de l'année 1163, signale la paroisse de Fresselines : *Parochia de fraexeninis*.

## Église.

L'église se compose de trois travées, séparées par des arcs-doubleaux. La voûte entre chaque arc-doubleau est soutenue par des nervures qui se croisent (style ogival). Selon toute probabilité, elle remonte au XVe siècle.

Une note, que nous devons à M. le chanoine Leclerc, semble confirmer cette opinion. Le 25 décembre 1455, Michel, évêque de Nio *in partibus*, délégué pour la visite du diocèse par Pierre de Montbrun, évêque de Limoges, consacra l'autel de l'église de Fresselines. L'église était donc nouvellement construite, puisqu'un évêque, en tournée pastorale, consacra l'autel.

La fenêtre du chœur, de forme ogivale, est surmontée d'un tympan avec rosace et divisée en deux par des meneaux. Elle est ornée de deux vitraux représentant saint Julien et sainte Magdeleine.

Aux quatre angles de la voûte du chœur sont représentés les quatre évangélistes : saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, chacun avec un symbole particulier.

Le symbole de saint Mathieu est un homme. Cette attribution symbolique est fondée sur ce motif, que saint Mathieu commence son évangile par la généalogie humaine de Jésus-Christ.

Le symbole de saint Marc est un lion, parce qu'il commence son évangile en racontant l'énergique prédication de saint Jean-Baptiste, criant aux Juifs : "Faites pénitence; si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." Cri semblable au rugissement du lion dans le désert et capable de remuer les pécheurs.

Le symbole de saint Luc est un bœuf, parce que le bœuf servait aux prêtres de la loi ancienne pour les sacrifices, et que saint Luc commence son évangile par le sacerdoce et la sacrificature de Zacharie.

Le symbole de saint Jean est un aigle, parce que saint Jean, comme un aigle au vol puissant, au regard vif et hardi, commence son évangile en s'élevant du premier coup jusqu'à Dieu, en racontant la génération éternelle du Verbe fait chair.

Sur les murs latéraux, on aperçoit, d'un côté, les armes du Pape; de l'autre, celles de l'évêque de Limoges.

La chapelle de la sainte Vierge est appelée dans les anciens registres : Chapelle de la Trinité. Elle a dû être réparée à la fin du XVIIe siècle. On y remarque des boiseries avec peintures bien conservées : vues champêtres, etc. Peut-être l'artiste s'est-il inspiré des beaux paysages environnants.

Quatre anges, représentés au plafond jouant de la trompette, semblent descendre du ciel, afin d'avertir les hommes de se préparer au grand jour du jugement.

De chaque côté de l'autel se trouvent deux colonnes avec moulures à la base et au sommet. Les chapiteaux finement travaillés sont ornés de feuilles d'acanthé.

Au-dessus de l'autel, un tableau représente les trois personnes de la sainte Trinité.

A droite, un pénitent vêtu d'un sac et ceint d'une corde lève les yeux, étend les bras dans l'attitude de la prière.

On croit que cette chapelle a été réparée à la suite d'un vœu ou en expiation d'un crime.

A côté de la tribune, on remarque une descente de croix sur toile. Ce tableau, très ancien, un peu détérioré, a, dit-on, une certaine valeur.

Les quatorze tableaux du Chemin de Croix ont été donnés, en 1862, par Mme la comtesse de La Marche, née de Loubens de Verdalle.

## **Cloches.**

Les deux cloches de Fresselines, dont l'une avait été fondue, en 1770, par Nicolas Peinet, furent envoyées à la Souterraine, en 1793, sur l'ordre du Comité du Salut public pour être transformées en canons. Elles furent remises ou remplacées à l'époque du Concordat. Fêlées en 1859, M. Martin, fondeur, les remit au moule la même année. L'opération eut lieu sur la place, M. Lefort, étant curé, et M. Gabriel Combes, maire. A la cérémonie du baptême, la plus grosse eut pour parrain Pierre-Servais Combes, curé du Pin, et pour marraine Mme Dominique Combes, née Marie Martignon. L'autre eut pour parrain Hippolyte-Romain Lasnier-Confolant, actuellement curé de la Croix, et pour marraine Marie Audin.

## **Clocher.**

Le clocher, de forme assez usitée au XVe siècle, se compose d'un beffroi carré avec couverture saillante et arrondie, dépassant le beffroi pour protéger les ouvertures contre la pluie. Le tout, surmonté d'une tourelle avec clocheton, possède un certain cachet d'élégance et une originalité de bon goût. Il a été frappé par la foudre en 1870, mais les dégâts ont été peu considérables.

## **Place.**

La place était ornée jadis d'un orme gigantesque, un Sully, qui l'ombrageait agréablement. Il eût vécu long temps encore, malgré le poids des années. La municipalité le condamna à mort en 1860.

Quel dommage ! Il avait vu tant de générations s'abriter sous ses rameaux touffus; les petits oiseaux venaient en si grand nombre lui demander l'hospitalité et y faire entendre leurs chants joyeux. Il avait subi tant d'orages, assisté à tant de scènes tristes ou joyeuses ; pauvre vieux témoins des siècles passés, pourquoi a-t-on avancé vos jours? On pouvait bien vous laisser mourir de votre bonne mort et ne pas mettre vos amis en deuil.

## **Cimetière.**

Autrefois, le cimetière occupait une partie de la place actuelle. Il fut reculé vers le milieu du XVIIe siècle à deux cents mètres de l'église et transporté, il y a quelques années, aux abords de la côte de Puyguillon.

Suivant un usage aboli maintenant, on inhumait jadis dans l'église certaines personnes. Plusieurs notables de la commune, morts avant la Révolution, reposent dans le lieu saint.

## **Pilori ou Carcan.**

A une époque reculée, sur l'emplacement du puits de la place, on apercevait le pilori, c'est-à-dire le poteau avec carcan, où l'on exposait en public, les jours de grandes fêtes, après sentence du juge, certains criminels.

Ce genre original de correction avait, dit-on, une efficacité souveraine.

## **Croix.**

*La Croix sculptée*, qui se trouve près de l'église, a été donnée, vers 1820, par M. Pelé de Latouche. Elle vient de l'abbaye d'Aubepierre. C'est à côté de cette croix que se fait la levée des corps.

*La Croix du Coudaire*, en granit, offerte par la municipalité, sous M. Combes, maire, fut transportée, à cause de la construction de la maison d'école, à l'entrée du chemin du Puyrageau.

*La Croix située non loin du pont de Vervis* est due à la libéralité de M. Daure, curé de Fresselines, qui la fit placer, l'an 1889, en action de grâces, à l'endroit même où, en allant accomplir un devoir de son ministère, une chute de voiture faillit lui coûter la vie.

*La Croix de Saint-Sébastien* est, dit-on, un *ex-veto*. Une épidémie ravageait la paroisse de Fresselines. Nos ancêtres demandèrent à Dieu, par l'intercession de saint Sébastien, de faire cesser le fléau. Plusieurs même allèrent en pèlerinage à Saint-Sébastien et promirent d'élever une croix à l'entrée du bourg. Leurs prières ayant été exaucées, la croix fut érigée comme un monument de reconnaissance et appelée Croix de Saint-Sébastien.

*Le petit monument dédié à saint Julien*, sur la côte du Palot, existe de temps immémorial. Une souscription qui fait honneur aux habitants de Fresselines a permis de le reconstruire en granit, vers 1860. La statue du saint a été donnée par la famille Lasnier-Lachaise. Les fidèles s'y rendent en procession le jour de la fête patronale.

*La Croix Boucheron* est situé près de la côte de Puyguillon, à peu de distance du bourg. Les convois funèbres y font une courte station avant de se rendre à l'église; nous avons quelques raisons de croire qu'elle doit son nom à un charron, nommé Boucheron, qui, par dévotion, la répara ou la refit à neuf au commencement du XVIIIe siècle. Jean Boucheron habitait Fresselines en 1710.

*La Croix de Puyguillon* se trouvait autrefois près de la rivière, non loin du village ; M. le curé de Fresselines a été bien inspiré en la faisant transporter au sommet de la colline qui domine l'ancien pont. Placée sur le bord d'un affreux précipice, elle semble défier les ennemis invisibles. Dominant la vallée de la Creuse, et frappant les regards du voyageur au milieu d'un majestueux paysage, elle élève les pensées au-dessus de la terre et nous rappelle la parole du grand apôtre :

*Christus heri, hodie et in saecula.*

Le Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles.

## **Chapelle des Forges.**

Le lieu qu'on appelait les Forges-la-Veauvieille, de *Valle veteri*, fut cédé par le prieur d'Aureil, en 1184, au monastère d'Aubepierre, moyennant une certaine redevance.

L'établissement de la chapelle dédiée à Saint-Gille remonte à cette époque. Elle fut quelque temps interdite, au XVIIe siècle, pour défaut d'entretien.

Cette chapelle existe encore. M. le curé de Fresselines y va dire la sainte messe, chaque année, le jour de la fête de saint Gille.

## **Chapelle de la Charpagne.**

Le village de la Charpagne avait, autrefois, une chapelle sous le vocable de la Sainte Vierge, avec vicairie. La vicairie consistait en une commission ou fondation de messes à acquitter chaque année. Louis Brochard, seigneur de l'Age-Champroy, y nommait, en 1531, et plus tard, ses descendants.

Cette chapelle fut détruite au XVIIIe siècle par un incendie, à la suite d'un différend entre les gens du seigneur de Saint-Maur-de-Vervis et ceux du seigneur de l'Age. Elle ne fut point reconstruite, mais on a conservé l'habitude d'y aller chaque année en dévotion, le dimanche de la Trinité. Il fut question de la rebâtir en 1869-1870, mais la guerre franco-allemande, avec ses douloureuses préoccupations, fit évanouir ce projet.

En 1572, Michel de la Charpagne était abbé d'Aubepierre.

L'an 1571, René Janin de l'Agemoreau reconnaît devoir à Michel de la Charpagne, abbé d'Aubepierre, la somme de 18 sous pour six boisseaux de seigle.

Sous le successeur de Michel de la Charpagne, l'abbaye d'Aubepierre fut pillée par le duc des deux ponts. Plusieurs moines furent noyés dans l'étang de la porte.

## **Chapelle de Chambonet.**

André, abbé de Chezal-Benoît, mort en 1112, avait fait bâtir le Chambon, *Cambonium*, dépendant de son monastère, et y avait rassemblé des moines pour servir Dieu sous la règle de saint Benoît. Ce lieu devint plus tard un prieuré à la nomination de l'abbé de Chézal-Benoît, prieuré dont il ne reste plus que la chapelle, sous le vocable de sainte Magdeleine.

La messe y est dite chaque année par M. le curé de Fresselines, le 22 juillet, fête de la sainte, qui attire un grand nombre de fidèles.

La chapelle appartient à M. Boiron, de la Souterraine.

## **Chapelle du Rivaux ou du Priorat.**

Il y avait autrefois au Rivaux une Commanderie ou Maison-Dieu avec chapelle, sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Le prieur de la Maison-Dieu de Montmorillon y nommait (1558-1641). Il y eut longtemps un prieur résident.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle et les dépendances appartenaient aux Augustins de Montmorillon. Tout fut vendu nationalement pendant la Révolution. La modeste cloche de soixante-quatre livres fut enlevée et envoyée aux fonderies de canons. La chapelle elle-même tomba en ruine. On aperçoit encore quelques débris de murs et la pierre d'autel qui, seule, a été respectée par le temps et par les hommes. Cette grande table en granit, supportée par deux grosses pierres, a servi pendant plusieurs siècles à la célébration des divins mystères. On fait bien de la conserver avec respect; on ferait encore mieux de la recouvrir d'une gracieuse chapelle, sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

## **Château de la Bretauière.**

Il fut détruit plusieurs années avant la Révolution. L'emplacement a été fouillé récemment, afin d'extraire les pierres des fondations. On aperçoit encore quelques restes des fossés qui entouraient le château.

Deux statues, débris de l'ancienne chapelle, sont conservées pieusement adossées au mur d'une maison.

L'une en pierre blanche représente Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Guy de La Cour, seigneur de Saint-Léon et de la Bretauière, habitait ce château l'an 1552. Antoine de La Cour, l'an 1643.

## **Château de l'Age-Champroy.**

Les derniers restes de ce château ont disparu, il y a environ dix ans. Il appartenait à M. Dacis de La Roche, seigneur de l'Age, en 1712. A la suite d'un crime, les gens du roi vinrent entourer le château, le détruisirent en partie. Le seigneur fut condamné à la prison perpétuelle. Cette famille est éteinte. Le dernier Dacis de La Roche est mort vers 1820, officier retraité du premier Empire.

## **Château de Vervis.**

Il en reste encore une tour carrée.

Ce château, avec huit domaines, appartenait jadis à la famille de Saint-Maur.

Gabriel de Saint-Maur, écuyer, seigneur de Vervis, mourut en 1675, à 58 ans. Il avait épousé Françoise Dacis. Robert de Saint-Maur, son fils, épousa, le 27 décembre 1676, Léonarde de La Marche, de Puyguillon. Le seigneur de Saint-Maur émigra pendant la grande Révolution. Son château et ses domaines furent vendus comme biens nationaux.

Le malheureux seigneur ne retrouva à son retour de l'exil qu'une maison, sise à Fresselines, occupée actuellement par la famille Thiéry-Balnaker.

[Hôtel Balnaker. Au rendez-vous des Touristes. Principal hôtel de Fresselines.]

Il toucha cependant 30,000 francs de dommages-intérêts lorsqu'on vota, sous la Restauration, le milliard d'indemnité aux émigrés.

## **Le château de Puyguillon.**

Ce château, situé comme un nid d'aigle au sommet de la côte de Puyguillon, domine la petite Creuse et embrasse un horizon assez étendu. Il fut détruit par les Anglais pendant la guerre de Cent ans. Le comte de la Marche obtint du roi Charles VII l'autorisation de le faire reconstruire. La grosse tour date, dit-on, de cette époque.

L'an 1390, Morel de La Marche, dans son testament, demande à être enterré à l'abbaye d'Aubepierre dans le tombeau de ses pères. Si les religieux refusent d'aller chercher son corps, il veut être inhumé dans l'église de Fresselines.

Le jour de l'enterrement et l'anniversaire, il sera célébré autant de messes que l'on pourra trouver de prêtres. Chacun recevra trois sous et un denier; une aumône sera faite à chaque pauvre.

L'an 1524, Montaignac d'Etansannes, qui avait pris part à la défection du connétable de Bourbon, vint se cacher pendant quinze jours au château de Puyguillon et s'enfuit ensuite en Italie.

L'an 1530, sentence du sénéchal de Fresselines condamnant noble homme François de la Marche, seigneur de Puyguillon, à payer, à l'abbaye d'Aubepierre, six sétiers de blé, mesure de Puyguillon, assise sur le moulin de Puyguillon.

Ce château resta la propriété de la famille de la Marche jusqu'au XIXe siècle. Mme la comtesse de la Marche, née de Loubens de Verdalle, le vendit, en 1865, avec la terre, au comte Henri de La Celle, qui en est actuellement propriétaire.

Les armes de la famille de la Marche sont d'argent, à la bordure de gueule, au chef de même; selon d'autres, au chef de gueule.

Le comte de la Marche n'émigra pas pendant la grande Révolution.

Il conserva son château et ses biens, qu'il légua, faute d'héritiers directs, à son frère du château de Pierrefolle, dont les biens avaient été vendus nationalement à la suite de l'émigration.

Voici, à propos du château de Puyguillon, une note extraite de la bibliothèque des Capucins de Bourges :

“ Dans la paroisse de Fresselines, non loin de la Creuse, se trouve une pierre qui ressemble à du métal. Elle sent le soufre, a goût de sel et jette des étincelles lorsqu'on la met au feu. Le bailli du lieu fit défense d'extraire ces pierres, et l'on disait, en 1719, que c'était par ordre de la Cour. Cette pierre se tire d'un rocher assez rapproché du château de Puyguillon ; elle se nomme Marcassite. ”

## **Château de Pierrefolle.**

Le château de Pierrefolle, de construction moderne, n'a pas d'histoire ni de cachet particulier: On prétend, néanmoins, qu'une somme importante y a été cachée, mais le trésor est encore à trouver.

Françoise Fauveau, fille de Louis Fauveau, écuyer, seigneur de Pierrefolle, a été enterré, le 18 novembre 1685, dans la chapelle de Pierrefolle, joignant l'église de Fresselines. Son mari, François de la Porte, fut également inhumé dans la même chapelle peu de temps après.

## **Village disparu.**

Si l'on en croit la tradition et le témoignage de plusieurs anciens, il y avait autrefois, près du bois de Roches, un village qui n'existe plus. A quel endroit précis était-il situé? A quelle époque a-t-il disparu? Nous l'ignorons.

## **Chronique Locale.**

A l'époque où l'État percevait l'impôt de la gabelle, impôt impopulaire sur le sel, Fresselines possédait un officier de la gabelle avec plusieurs employés ou gabelous chargés d'empêcher la fraude et d'arrêter les faux sauniers.

– Le père Jean Combe, mort au Pin en 1853, à l'âge de 90 ans, fut officier de la gabelle avant la Révolution. La maison de M. Timon Combes, son petit-fils, siège jadis d'un dépôt de sel et où l'on aperçoit encore des mâchicoulis, fut, dit-on, le théâtre d'une scène sanglante à une époque reculée. Des gens du Berry arrivèrent un jour au dépôt pleins de fureur, enfoncèrent la grosse porte ferrée à l'aide de l'aiguille d'une charrette à bœufs, se précipitèrent sur les deux gardiens qu'ils tuèrent, coupèrent en morceaux et couvrirent de sel dans un grand saloir en granit qui existe encore.

Ce crime donna lieu à un procès retentissant dont nous ignorons les résultats. Cependant, s'il faut en croire la tradition, les trois plus coupables dans cet attentat furent pendus à l'orme situé en face de la susdite maison et qui existe encore, bien que vieilli et mutilé.

## Accidents.

– L'an 1836, Gabiche Combe, femme Poisson, du bourg de Fresselines, âgée de 70 ans, tomba d'un cerisier. Transportée à son domicile avec plusieurs membres brisés, elle mourut le lendemain.

– Vers 1845, Claude Delost, surnommé le Canonnier, parce qu'il avait fait son service militaire dans l'artillerie, tomba dans la Creuse et se noya en passant sur le pont de Puyguillon. Cet accident donna lieu à un long procès, dont le résultat fut de prouver que cette mort était accidentelle et non l'effet d'une vengeance.

– En 1851, un nommé Latissière, fermier du moulin de Puyguillon, eut l'imprudence de monter sur une traverse très rapprochée des roues. A la suite d'un faux mouvement, sa blouse prise dans l'engrenage entraîna le corps qui fut broyé en une minute. On ne retira que des débris informes.

– L'an 1870, la foudre tomba sur le clocher, fit quelques dégâts qui procurèrent de l'ouvrage aux couvreurs et un vêtement neuf au clocher.

– Le 12 mars 1876, un rocher qui dominait le village de Puyguillon se détacha subitement pendant la nuit, entraînant sur son passage pierres et débris, enfonça et démolit complètement une maison où dormaient tranquillement le père, la mère et la fille. La mère et la fille furent tuées sur le coup. Le père, nommé Ausiette, s'échappa couvert de blessures et survécut à cet affreux accident.

– Le 30 décembre 1892, X. Jayat, du village de la Renauchat, était occupé à ébrancher un chêne dans la côte de Puyguillon, au dessous du rocher pointu. Transi et distrait par le froid, il perdit l'équilibre, roula dans le précipice jusqu'au bord de la rivière. Conduit à Fresselines dans un triste état, il succomba le lendemain, 1er janvier 1893.

– L'an 1901, un jeune homme, originaire de Crozant, fut tué instantanément par la foudre dans le village de Chanteloube, pendant qu'il prenait son repas.

## Émigration, Agriculture, Filature, Kaolin.

Depuis de longs siècles, Fresselines envoie chaque année aux provinces environnantes, surtout à la capitale, son contingent de maçons, charpentiers et tailleurs de pierres. L'hiver ramène au pays natal une partie de ces rudes travailleurs.

Le terrain argilo-siliceux, couvert dans maints endroits de roches schisteuses, n'est pas toujours assez rémunérateur. L'agriculture cependant y a fait des progrès sensibles. Les engrais chimiques employés avec intelligence ont donné d'excellents résultats. De mauvais terrains occupés par des châtaigneraies ont été défrichés et utilisés par la culture. Des communaux incultes ont été partagés et ensemencés.

Le métayage est le mode de fermage le plus usité.

La commune compte une quinzaine de domaines

L'ancien domaine de Confolant en forme deux maintenant, dont l'un appartient à Duchiron, l'autre à Céline Beucher, née Rousseau.

Trois autres domaines à Fresselines, dont les propriétaires sont Marcel Rousseau, Gabriel Lasnier-Confolant, Alfred Dunet.

### LES DOMAINES

De Puyguillon, au comte de Le Celle.

De la Roche, à Théodule Rousseau.

Des Sorlières, à Boiron, de la Souterraine.

Des Sorlières, à Pénot, notaire à Orsennes.

De la Coux, à Pénot.

De la Grande-Métairie, à Cartier.

De la Charpagne, à Bernard-Laverdant.

De la Vauvieille, à Gonot.

Des Forges, à Perron-Pinet.



De Puylandon, à Bourdaux-Lajudie, de Limoges.

De Lauzine, à la famille Colas.

De Lauzine, à la famille Lasnier.

Les plus importants sont ceux de Puylandon, de Puyguillon, de la Vauvieille.

Le village de Puyguillon possède depuis longtemps une filature qui appartient actuellement à M. Henri de La Celle.

A cette industrie viendra, peut-être s'en ajouter une autre plus importante : l'exploitation du kaolin, la fabrication de la porcelaine.

Des fouilles intéressantes ont été faites près du village de Chanteloube.

## Rivières et Poissons.

Les deux Creuses qui encadrent le bourg et arrosent une partie de la commune, fournissent d'excellents poissons.

Qui pourrait dire le nombre des pêches merveilleuses opérées sur ces bords enchanteurs! Toutes les variétés s'y donnent rendez-vous, depuis la minuscule ablette jusqu'au saumon géant.

Malheureusement, la guerre parfois peu loyale faite à ces bons habitants de l'onde tend à en diminuer le nombre.

La Creuse, avec ses abords pittoresques, ne pouvait manquer d'inspirer les muses. Elle a maintes fois été chantée par les poètes. Qu'il me soit permis, puisque l'occasion se présente, de citer quelques strophes d'un poète marchois, l'abbé Lagoutte, récemment décédé :

1. Connaissez-vous la Creuse,  
Si riante en son cours,  
Qui s'écoule joyeuse  
En ses âpres contours!

4. La Creuse! elle est si belle!  
Quel fleuve, en son maintien,  
Rivalise près d'elle  
D'éclat pareil au sien.

9. Ses eaux joignent la grâce,  
Avec la gravité,  
En tous lieux par où passe  
Son cours accidenté.

10. Avec quelle souplesse,  
Elle coupe en festons,  
Les rives qu'elle laisse  
Dans le creux des vallons !

20. Parfois elle s'élançe,  
Comme un cerf aux abois ;  
Ailleurs, coule en silence  
Dans les prés, dans les bois

25. Ses eaux battent la rive,  
Semblant la caresser,  
Et son charme captive  
Jusqu'au plus dur rocher.

37. Ma Creuse, oh! que je t'aime !  
Tu m'apprends à bénir  
Mon Dieu, la bonté même,  
Qui te fait resplendir.

38. N'est-ce pas lui qui donne  
Leur cristal à tes eaux,  
De même qu'il pardonne  
A mon cœur ses défauts ?

39. Il est si doux si tendre,  
Ce Dieu plein de bonté,  
Qu'il daigne condescendre  
A ma fragilité!

40. Qu'en moi tout le bénisse  
Ici-bas dans les Cieux !  
Qu'ainsi s'accomplisse  
Mon destin glorieux! etc.

## Facilités de communication. – Voisinages célèbres.

Fresselines, longtemps peu abordable, est maintenant relié aux localités voisines par trois beaux ponts sur la Creuse et plusieurs routes.

Saint-Sébastien, Dun, Lafat, Maison-Feyne sont les stations du chemin de fer les plus rapprochées.

A neuf kilomètres de Fresselines, sur les confins du Berry, se trouve le collège de Lourdoneix-Saint-Michel, fondé il y a soixante ans par un saint prêtre, M. Giraudon. Ce bel établissement, l'honneur de la contrée, rend d'inappréciables services aux familles par la bonne éducation et la solide instruction qu'y reçoivent les jeunes gens. Il nous est doux de rappeler le souvenir du vénéré fondateur que nous avons connu et aimé, et de saluer, en passant, avec une respectueuse sympathie, les dignes et vaillants continuateurs de son œuvre

A peu de distance de Fresselines, sur les bords de la Creuse et de la Sedelle, on rencontre les ruines du fameux château de Crozant. Cette forteresse, imprenable avant l'invention de la poudre, fut démantelée sous le cardinal Richelieu. Ses restes laissent apercevoir des traces d'architecture romaine et gothique. Maison royale sous les ducs d'Aquitaine, elle devint ensuite la propriété des comtes de la Marche. Louis le Débonnaire a habité Crozant en 832.

[Voir, pour plus de détails, l'intéressante brochure sur le château de Crozant, par l'abbé Rouzier, curé de Crozant. En vente chez l'auteur.]

L'abbaye d'Aubepierre, *alba petra*, paroisse de Méasne, à peu de distance de Fresselines, fut fondée en 1149 (*Gallia Christiana*, tom. II). Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fille de Clairvaux. Ses principaux bienfaiteurs sont M. et Mme de Saint-Julien Seguin de Lignières, les comtes de La Marche, de Sauvigny, de La Celle. Ce monastère fut longtemps célèbre par la ferveur de ses moines cultivateurs et providence de la contrée, donnant l'exemple de la vie active et contemplative. A la nomination de l'abbé par les moines, succéda la nomination de l'abbé par le roi. Ce fut le commencement des abus et de la décadence. L'abbaye disparut pendant la tourmente révolutionnaire. Il n'en reste que les fossés et les murs d'enceinte, qui paraissent encore.

L'illustre Montalembert, auteur du grand ouvrage : *Les Moines d'Occident*, est venu visiter les ruines de cet abbaye en 1850.

Extrait du livre des recettes et dépenses de l'abbaye d'Aubepierre.

DÉPENSES. – ANNÉE 1749

	Livres
Cinquante-deux aunes de drap, à 30 sous l'aune..	75 – 5 sous.
Tanches et carpes pour le Carême,	11 – 5 sous.
Œufs	22

Vin	350
Pièce de vin en peau de bouc	20
Une jument	80
Deux petits cochons	13
607 livres de viande, à 3 sous la livre .	115 –15 sous.

#### ANNÉE 1754

A M. Cluzel, déchiffreur, pour avoir déchiffré d'anciens titres	11 – 4 sous.
Au visiteur de l'Ordre	42
A Lely, pour une année de blanchissage.	30

#### RECETTES.- ANNÉE 175

Vendu 300 boisseaux de seigle, à 12 sous le boisseau	180
Vendu 24 boisseaux de froment, à 18 sous le boisseau	21–12 sous
Etc., etc.	

On peut encore visiter, avec intérêt, dans les environs de Fresselines : Châteaubrun, Saint-Germain-Beaupré, Lesplaces, plusieurs dolmens ou monuments druidiques; le dolmen de la pierre à la Marthe, commune de Mont-Chevrier; le dolmen du Chardy, commune d'Orsennes ; le dolmen du Bois-Plantaire, paroisse de Saint-Plantaire.

## Caractère des habitants de Fresselines.

Les Fresselinois sont intelligents, âpres au gain, durs au travail, tenaces dans leurs entreprises, qui souvent sont couronnées de succès. Plusieurs, après des années laborieuses passées à Paris ou ailleurs, voient la fortune leur sourire. D'autres sont récompensés de leurs efforts par une honorable aisance ou un agrandissement de leur petite propriété, mais ceux-là sont le petit nombre et leur réussite n'empêche pas l'émigration d'avoir des inconvénients.

Au point de vue religieux et patriotique, la commune de Fresselines tient un rang honorable. Les familles nombreuses n'y sont pas rares. Le sang de ses enfants a coulé sur les champs de bataille. Les idées subversives, malgré les efforts des sans-Dieu et des sans-patrie, n'ont pas pénétré dans ces cœurs vivifiés par la christianisme et où Dieu, la patrie, la famille tiennent une si large place. Malgré le tribut payé à l'indifférence par un certain nombre, la masse, cependant, reste attachée au Christ rédempteur, à ta foi de ses ancêtres.

L'hérésie n'a jamais entamé cette contrée, même aux plus mauvais jours de notre histoire. Que les mères de famille dont la mission est si haute, l'influence si décisive sur l'avenir des jeunes générations, s'efforcent de maintenir les habitudes chrétiennes et de faire régner Dieu dans leurs maisons!

## Prêtres et Notables originaires de Fresselines.

Gabriel Lasnier des Huppès, fils de Gabriel Lasnier, sieur des Huppès, et de Catherine de Laroche, reçut la tonsure dans la chapelle de l'évêché de Limoges et fut ordonné prêtre le 20 décembre 1760 ; il resta vicaire jusqu'à la fin de sa vie et mourut peu de temps avant la Révolution.

– Etienne Lasnier, religieux Bénédictin de Saint-Maur, fut ordonné prêtre, à Limoges, le 22 mars 1760.

Nous ignorons à quelle branche des Lasnier il appartient.

– Claude-Gabriel Lasnier de Confolant, né le 27 décembre 1745, au lieu même de Confolant, le 27 novembre 1745, de Sylvain Lasnier de Confolant et de Sylvaine Péricaud, étudia la rhétorique chez les Barnabites de Guéret, la philosophie et la théologie chez les Jacobins de Limoges. Ordonné prêtre le 23 décembre 1769, il fut nommé vicaire de Fresselines où il resta un an, puis vicaire régent de Montchevrier, le 1er mai 1770 ; il prit possession de ladite paroisse, comme curé, le 31 janvier 1774 ;

refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé, partit pour l'exil en 1792, séjourna cinq ans en Suisse dans la paroisse de Lens, Dixain, de Sierre-en-Vallais, fut obligé ensuite de quitter la Suisse et de se réfugier à Ratisbonne, en Bavière.

Il vint reprendre possession de sa paroisse de Montchevrier en 1802, au moment du Concordat, après dix ans d'exil et de souffrances. Il mourut en mars 1814, chargé de mérites, avec l'auréole de confesseur de la foi.

Nous possédons son premier sermon à ses paroissiens au retour de l'exil ; il commence par ces paroles de saint Paul : *Ego quidem absens corpore presens vero spiritu*. Pendant longtemps j'ai été absent de corps, mais j'ai toujours été présent de cœur et d'esprit parmi vous.

Plusieurs de ses lettres à des parents ou amis, datées de Lens (Suisse), paraîtront bientôt dans l'ouvrage intéressant sur les Confesseurs de la Foi du diocèse de Limoges, que publie M. le chanoine Leclerc.

– M. Sylvain-Léonard de Chabanne, aumônier du roi en 1753, chanoine de Lyon, abbé de la Cresle et de Bénévent, se retira au château de Puyguillon en 1790, près de sa sœur Marguerite de Chabanne, mariée au comte Gabriel-François de la Marche, seigneur de Puyguillon; il y resta tout le temps de la tourmente révolutionnaire sans être inquiété et mourut dans les premières années du XIXe siècle. Avec lui s'éteignit la branche des de Chabanne, comte de Sagne.

– François Lasnier des Barres, né le 4 mars 1752, devint curé de Saint-Georges-la-Pouge, eut la faiblesse de prêter serment à la Constitution civile du clergé et n'émigra pas. Il fut, néanmoins, arrêté pendant un voyage à Limoges comme suspect et n'ayant aucun papier, mais relâché quelques jours après sur la présentation d'un certificat de civisme envoyé par la municipalité de Saint-Georges.

A l'époque du Concordat, il se rétracta et fut nommé curé de Moutiers-Malcard, puis de Nouzerine, où il mourut en 1815.

– Etienne Lasnier-Lachaise, né à Fresselines en 1809, de Claude-Gabriel Lasnier-Lachaise, notaire, et de X. Pochtrenaud, fut curé d'Aunet, diocèse d'Orléans, mourut en 1868 à Fresselines, dans la maison paternelle où il s'était retiré avec sa sœur, Mlle Adélaïde.

– L'abbé Jean-Firmin Dupalès, né à la Souterraine en 1802, mourut, en 1872, curé de Mézières (Haute-Vienne). Sa mère, Françoise Lasnier-Confolant, était originaire de Fresselines.

– L'abbé Dorau, mort en 1872, curé de Sardent. La famille de sa mère, Anne-Sylvaine Lasnier-Lachaise, était originaire de Fresselines.

– Pierre-Servais Combes, né en 1799 à Fresselines, fils de Jean Combes, brigadier dans les fermes, officier de la gabelle, et de Julienne Lamier-Laplante, fit ses études à Bourges. Ordonné prêtre en 1825, il fut deux ans vicaire au Châtelet et nommé ensuite curé du Pin, où il resta jusqu'à 1876, année de sa mort. C'était l'homme du devoir, le prêtre modèle, toujours plein d'urbanité et de charité.

– L'abbé Delost, né à Puyguillon, ordonné prêtre à Bourges en 1858, retiré actuellement à Dun-le-Palleteau.

– L'abbé Péricat, né au village de Lavaux, ordonné prêtre à Bourges en 1861, actuellement curé dans le diocèse de Bourges.

– L'abbé Jean Giraud, né au village de Drablet, ordonné prêtre à Limoges en 1868, actuellement curé de la paroisse de Domeyrot.

– L'abbé Hippolyte-Romain Lasnier-Confolant, né à Fresselines en 1848, ordonné prêtre en 1871, actuellement curé de la Croix.

– L'abbé Auguste Rousseau, né à Fresselines, ordonné prêtre à Limoges en 1877, actuellement curé de Saint-Sébastien.

– L'abbé Henri Mazeret, né au village des Forges, actuellement vicaire de Fresselines.

– Claude Lasnier-Desbarres, chirurgien, époux de Jeanne Petit. Était étudiant en médecine, à Paris, en 1705. Le domaine des Cobes lui appartenait. Nous possédons un livre intitulé : *Prières avec une brève instruction sur la Doctrine chrétienne*, dont il est l'auteur.

– Pierre Lasnier du Cros, époux de Sylvaine de la Grave, était chirurgien à Fresselines. Il mourut le 31 mars 1777, à l'âge de 71 ans.

– François Lasnier, lieutenant de la brigade, a signé un acte de baptême, comme parrain, le 15 septembre 1763.

– François Lasnier de Laplante, époux de Sylvaine Péricaud, était greffier de la justice de Fresselines en 1770.

– François Lasnier, appelé aussi Lasnier-Lachinaud, fut capitaine des fermes à Argenton, puis procureur de la Commune de Fresselines en 1791. Marié, le 11 février 1783, à Marie-Thérèse Lasnier-Lachaise, ils moururent tous deux le même jour, à la même heure, le 30 septembre 1811. Mme Lurty, morte récemment, était leur petite fille.

– Louis Lasnier, seigneur des Huppès, fournisseur au dépôt de sel à Dun, mourut à Dun le 28 avril 1785, âgé de 38 ans.

– Gabriel Lasnier des Huppès était, en 1740, procureur d'office de la justice de Puyguillon, Lourdoueix Saint-Michel et juge bailli de Montchevrier.

– X. Lasnier des Huppès ou Lasnier Bonabry fut conseiller à la Cour de Limoges.

– M. Alexis Pinot de Fresselines fit la campagne d'Égypte sous Bonaparte, se maria ensuite avec Marie-Angélique Lasnier-Confolant, fille de Pierre Confolant, notaire, exerça la médecine pendant quarante-cinq ans, quitta Fresselines en 1854 et mourut trois ans après, à la Jonchère, chez son gendre, M. Lascau.

– M. Pelé-Saumon, ancien aide-major dans les guerres du premier Empire, fut longtemps officier de santé à Fresselines et mourut en 1853.

– M. Sylvain Combes, instituteur, fils de Jean Combes et de Julienne Lasnier-Laplante, né à Fresselines en 1803, mort le 2 décembre 1892.

Voici la reproduction de l'article nécrologique paru dans le journal quelques jours après sa mort  
“Samedi 3 décembre, les habitants de Fresselines accompagnaient à sa dernière demeure le doyen d'âge des instituteurs de la contrée, M. Sylvain Combes, un vaillant, dont toute la vie peut se résumer en deux mots : Honneur et dévouement. Quelle longue carrière admirablement remplie ! Cinquante années de services, de dévouement à la jeunesse ! Quatre-vingt-neuf ans de vie exemplaire irréprochable.

Au milieu des défaillances de notre époque; il resta toujours l'homme du devoir, l'instituteur sans peur et sans reproche, abordant bien haut le drapeau de sa foi, fidèle jusqu'à la fin aux habitudes d'une vie sincèrement honnête et chrétienne. Sa mort fut celle du juste, de l'ouvrier fidèle qui s'en va confiant demander son salaire après une longue journée de labeur. Les habitants, de Fresselines conserveront toujours la mémoire de cette noble figure, de ce modèle des éducateurs. Il laisse à des enfants dignes de lui et à nous tous le bel héritage de ses vertus et de ses bons exemples; nous saurons en profiter, que Dieu dans sa miséricorde multiplie les hommes de cette trempe. L'Eglise trouvera en eux des fils dévoués, la patrie des serviteurs fidèles et la jeunesse, espérance de l'avenir, des maîtres vertueux et éclairés.”

X...

Les mêmes éloges sont certainement mérités par M. Alexandre Lasnier-Lachaise, son contemporain et parent, qui fut, lui aussi, un instituteur modèle à Fresselines, mais instituteur libre. Le souvenir de pareils hommes ne peut s'effacer dans le cœur de ceux qui les ont connus.

## **Noms de quelques notables enterrés dans l'église de Fresselines.**

Le 23 septembre 1713 a été inhumé dans l'église, Sylvain Combes, sieur des Villates, bourgeois, âgé de 75 ans, en présence de Claude Combes, son fils.

– Le 23 février 1745, est décédée Marie de Laroche, âgée de 35 ans, épouse de Pierre Lasnier, chirurgien. Elle a été inhumée dans l'église en présence de Gabriel Lasnier de Huppès, de François Lamier-Lachaise de Périot.

– Le 15 septembre 1763, a été inhumé dans l'église Gabriel Périot, fils de Jean-Baptiste Périot et de dame Lamier, en présence de Claude Lamier-Laplante, son oncle, et de Gabriel Lamier-Laplante, son cousin.

– Le 16 août 1776, a été inhumé dans l'église Sylvain Lamier de Confolant, époux de Julienne Péricaud, notaire à Fresselines et juge de l'Age.

– Le 27 décembre 1739, a été inhumé dans l'église Gabriel Périot de la Butte, contrôleur des actes des notaires, époux de Marie Michelet.

– Le 26 septembre 1711, a été inhumé dans la chapelle de la Trinité de l'église de Fresselines Claude Taquenet, prêtre, décédé au château de Vervis, âgé de 70 ans.

## Curés de Fresselines.

Michel Texier, curé de Fresselines pendant la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, mourut le 27 octobre 1741 et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église. Son neveu, Michel Texier, brigadier de la maréchaussée, était marié avec Marguerite Lamier. (Acte de mariage du 21 mars 1754.)

– X. Delaveau, chanoine de Lachâtre, succéda à Michel Texier et resta curé jusqu'à l'année 1768. Il fut parrain, en 1743, de Pierre Lasnier de Confolant.

– Jean Binet fut nommé en 1768. Sous son ministère, le 7 mai 1770, fut fondue, sur la place, la deuxième cloche. Parrain, Pierre Lasnier de Confolant; marraine, Marguerite Binet de Bonnat. M. Binet signa, en 1789, le cahier des doléances de la Marche. Il fit, en 1790, le voyage de Paris à cheval, en compagnie de Gabriel Lasnier de Confolant et assistèrent tous deux à la fête de la Fédération.

Les annales du diocèse ne signalent pas l'attitude de M. Binet pendant la Révolution et les Archives de la Creuse n'en font pas mention.

On peut cependant le regarder comme confesseur de la foi. Il ne prêta pas, croyons-nous, le serment schismatique à la Constitution civile du clergé. Au lieu d'émigrer, il passa les mauvais jours de la Révolution à Fresselines, exerçant le saint ministère secrètement, mais sans beaucoup de danger, dans la paroisse et dans les paroisses environnantes privées de pasteurs.

On nous a nommé une personne baptisée par lui, à Méasne, en 1798.

Il mourut à Fresselines en 1805 et eut pour successeurs :

MM Hivernaut 1805 - 1828

Lefort 1828 - 1868

Daure 1868

## Vicaires de Fresselines

M. Michelet fut vicaire de Fresselines sous M. Texier, vers 1735; il devint, plus tard, curé de Crozant.

– M. Jean Bazenery, vicaire à Fresselines vers 1738; il était curé de Chazelet en 1744.

– M. Boiron, vicaire à Fresselines en 1752.

– M. Claude-Gabriel Lasnier-Confolant resta un an vicaire à Fresselines, en 1769, alla ensuite, comme vicaire régent, à Montchevrier.

– M. Brunet fut vicaire à Fresselines en 1770.

– M. Menot, vicaire à Fresselines vers 1835, devint ensuite curé de Méasne.

– M. Doussinot, vicaire de Fresselines en 1842, puis curé de Maison-Feyne et de Saint-Sornin-Leulac, où il est mort.

– M. Mazeret, vicaire en 1900.

## Sacristains.

Jean Poisson, signe, comme témoin, le 11 mars 1696, un acte notarié. Il était sacristain.

– Claude Poisson était sacristain en 1769. Le registre paroissial contient sa signature et indique sa qualité.

– Poisson, surnommé le Père Fricot, fut sacristain sous M. Hivernaut et sous M. Lefaure.

– Debourges, sacristain sous M. Lefaure.

– Paul Boyer, sacristain sous M. Lefaure et M. Daure.

– Régnier, sacristain actuel.

## Notaires.

Mosnier était notaire à Fresselines en 1585.

– Martial Combar, époux de Gabrielle Hivernaux, était notaire en 1680.

– X. Combes fut notaire après Combar.

Fresselines possédait autrefois deux études de notaires. Ces deux études restèrent longtemps dans deux branches de la même famille : Lasnier-Confolant, Lasnier-Lachaise.

Étienne Lasnier, demeurant à Batenon, procureur du roi à Gargillesse, devint notaire et vint habiter Fresselines en 1654.

François Lasnier, du Cros, notaire, fils du précédent.  
Sylvain Lasnier-Confolant, notaire, neveu du précédent.  
Pierre Lasnier-Confolant, fils de Sylvain Lasnier, succéda à son père en 1776 et resta 56 ans notaire; il eut pour successeur son petit-fils.

Félix Lasnier-Confolant, notaire, de 1832 à 1873.

M. Delacoux, notaire, de 1873 à 1893.

M. Jammet, notaire, depuis 1893.

L'autre étude, occupée par la branche des Lasnier-Lachaise, fut supprimée, vers 1830, à la suite d'une nouvelle loi qui réduisait le nombre des notaires.

Les deux derniers titulaires de cette étude furent :

Gabriel Lasnier-Lachaise, époux de X. Rossignol.

Claude-Gabriel Lasnier-Lachaise, époux de X. Poitrenaud.

## Juge de Paix.

Fresselines, au moment de la Révolution, devint chef-lieu de district, ou chef-lieu de canton.

M. Delaroche fut pendant quelques années juge de paix de Fresselines. L'an 1806, Fresselines cesse d'être chef-lieu de canton et est rattaché à Dun, sans doute à cause du mauvais état des ponts et de la difficulté des communications.

Voici les noms de communes qui ont fait partie durant quelques années du canton de Fresselines:

Crozant, La Celle, St-Sébastien, La Chapelle-Baloue, Chambon, Nouzerolle, Méasne.

Le 6 germinal, an VIII, l'administration centrale du département de la Creuse fixe à 2,964 francs le contingent du canton de Fresselines dans la contribution personnelle et mobilière. Voici la répartition :

Fresselines	560.80
Crozant	614.10
St Sébastien	673. "
La Chapelle	139.60
Nouzerolle	142.65
Chambon	126.75
Méasne	707. "

## Maires.

Le 15 frimaire, an IX.

1. – Pierre Lasnier-Confolant, notaire, prend le titre de maire de Fresselines. Il avait, auparavant, celui de président de l'administration du canton de Fresselines. Il resta maire jusqu'à 1815.

2. – Claude-Gabriel Lasnier-Confolant, son fils, lui succéda et fut maire pendant 30 ans, jusqu'à 1845.

3. – Jacque Pinot-Dupérat, de 1815 à 1848.

4. – Jacques-Félix Lasnier-Confolant, notaire, fut maire de 1848 à 1857.

5. – Gabriel Combes, de 1857 à 1861, année de sa mort.

6. – Pierre Poisson, de 1861 à 1870.

7. – Pierre-Félix Lasnier-Confolant, maire pour la seconde fois de 1870 à 1873, année de sa mort.

8. – Marie-Charles-Henri, Comte de la Celle, de 1874 à 1878.

9. – Louis Bernard, de 1878 à 1889.

10. – Emile-François Boyer, de 1889 à 1892.

11. – Marie-Charles-Henri, Comte de la Celle, maire pour la deuxième fois, depuis 1892.

### MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL MUNICIPAL

Comte de la Celle, maire. Charles Delost.

Pierre Jeannet, adjoint. Louis Pinet.

Marcel Rousseau. Amand Duchiron.

Emile Boy Boyer. Ferdinand Riardant.

François Trigaud. Pierre Alasnier.  
Hippolyte Laberthe. Sylvain Emery.  
Jean Bernard. Alexandre Peignin..  
Sylvain Moreau. Eugène Laverdant..

#### MEMBRES ACTUELS DU CONSEIL DE FABRIQUE

J. Daure, curé. Théodore Rousseau.  
Ch. de la Celle, maire. Gabriel Duchiron  
J.-B. Gonnot, président. François Trigaud.  
François Péricat, trésorier.

## Instituteurs.

François Lachaise, le père Jean Combes, ont fait la classe à Fresselines, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

M. Alexandre Lasnier-Lachaise, commença à instruire les enfants vers 1830 et resta 10 ans instituteur libre.

1. – Le premier instituteur, qui a reçu une nomination officielle est M. Sylvain Combes, instituteur libre avant 1832, et instituteur communal de 1832 à 1872.
2. – Pierre Hippolyte Mignon, son successeur, de 1872 à 1883.
3. – Joseph-Auguste Bord, resta deux mois seulement.
4. – Félix Amathieu, un mois.
5. – Henri Savignac, de 1883 à 1888.
6. – Pierre-Louis Dubreuil, nommé le 28 décembre 1888, est encore titulaire.

## Maison d'école.

La maison d'école a été construite en 1882-1883, sous l'administration de Louis Bernard, sur un terrain communal appelé : Le Coudaire. Elle fut bénie par M. Daure, curé de Fresselines.

## Ponts.

Le pont du Puyrageau, sur la petite Creuse, a été y construit sous l'administration de M. le Comte de la Celle, en 1875.

Le vieux pont de Puyguillon, avec tablier en bois, a été modifié; les piétons seuls peuvent s'en servir.

Le vieux pont de Vervis, sur la grande Creuse, a été remplacé par un pont neuf, sous l'administration de Louis Bernard.

Le nouveau pont de la Veauvieille, sur la petite Creuse, construit en 1900, sous l'administration de M. de la Celle.

## Bureau de Poste, Télégraphe et Téléphone.

Le bureau de poste a été établi le 15 octobre 1881; le télégraphe le 18 juin 1883, sous l'administration de Louis Bernard; le téléphone en 1900, sous M. de la Celle.



# APPENDICE

## Saint Julien de Brioude.

L'Evêque d'un diocèse, en établissant une nouvelle paroisse, consacre l'église, maison commune de la famille paroissiale, centre béni où se célébreront les divins mystères, où se passeront les actes les plus importants de la vie chrétienne et surnaturelle; puis, il place officiellement tous les habitants sous la protection d'un saint qui donne son nom à la paroisse. Chaque année tous les membres de la famille paroissiale célèbrent solennellement la fête du saint Patron.

La paroisse de Fresselines a été fondée sous le vocable de saint Julien; elle est appelée, dans les registres diocésains, paroisse de Saint-Julien de Fresselines.

Voici un abrégé succinct de la vie de ce grand saint, extrait en partie du Martyrologe Romain.

Saint Julien naquit à Vienne, en Dauphiné, vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, d'une famille des plus considérables de la ville. Il se trouva engagé, par sa naissance, dans la profession des armes et devint l'ami, le compagnon de saint Ferréol, officier de l'armée romaine.

Les amitiés saintes sont un grand secours et une faveur du ciel dans toutes les conditions de la vie. Celui qui a trouvé un ami véritable, a trouvé un trésor, dit la Sainte Ecriture. L'amitié de saint Julien et de saint Ferréol leur fut précieuse; s'appuyant et s'encourageant mutuellement, ils firent de grands progrès dans la vertu et dans l'amour de Jésus-Christ. – Julien, soldat sans peur et sans reproche, s'acquittait avec vaillance des devoirs de sa profession; tous n'avaient qu'une voix pour proclamer sa valeur, ses mérites, sa grande charité. Mais très en vue, à cause de sa famille qui occupait un rang distingué dans la ville de Vienne, à cause de sa foi qu'il savait manifester hautement et propager au milieu d'une population en grande partie payenne, il fut signalé à Crispin, gouverneur de la ville. Le moment de l'épreuve arriva : l'ordre fut donné par l'empereur Dioclétien d'exécuter les anciens édits contre les chrétiens et de mettre à mort ceux qui manifesteraient ouvertement leur foi ou refuseraient de sacrifier aux idoles.

La perspective du martyr souriait à l'âme ardente de Julien; perdre la vie pour Jésus, quelle fin glorieuse! C'est faire la conquête immédiate du ciel, suivant la parole du Sauveur : “ Celui qui perd la vie pour l'amour de moi, recevra le centuple dans la vie éternelle. ” Il voulut rester à Vienne, afin de rendre un témoignage public de sa foi et verser son sang, s'il le fallait, pour celui qu'il aimait par-dessus tout. Mais ses parents et amis lui conseillèrent de fuir la persécution.

Julien, se rappelant la recommandation de l'Evangile : *lorsque vous serez poursuivi dans une ville, fuyez dans une autre*, suivit ces conseils autorisés, s'enfuit en Auvergne et se retira dans la ville de Brioude, conservant néanmoins au fond de son cœur l'espérance de voir se réaliser plus tard son vœu le plus cher. Cette espérance ne fut pas trompée. Le gouverneur Crispin, excité par les délateurs, sommé par les payens de mettre les édits à exécution, envoya une cohorte de soldats à la poursuite de Julien, avec ordre de rapporter sa tête après l'avoir tranchée. Averti de l'arrivée des soldats, Julien se retira à peu de distance de Brioude, chez une pauvre veuve qui consentit à le cacher pour le soustraire à la fureur des infidèles. Les soldats se dirigèrent aussitôt vers sa retraite. Le saint, averti de leur approche, aurait pu mettre ses jours en sûreté par la fuite; mais, craignant de mettre en danger sa charitable hôtesse, désirant d'ailleurs depuis longtemps sceller sa foi de son sang, il sortit et alla sans crainte au devant des bourreaux. Qui cherchez-vous, leur dit-il ? Nous cherchons Julien de Vienne, nous sommes chargés de l'exécuter. Me voici, dit Julien, accomplissez votre œuvre. Après une courte prière, le saint inclina la tête, qui fut tranchée immédiatement sur le lieu même de la rencontre. – La leçon où est relatée le martyre de saint Julien se termine par ces paroles : “ La tête une fois tranchée, le glorieux martyr fut partagé en trois; son corps fut enseveli à l'endroit même où il avait été décapité, près de Brioude, sa tête fut transportée à Vienne et son âme partit pour le ciel.

Une magnifique église fut élevée plus tard sur le tombeau du saint et devint le centre d'un célèbre pèlerinage. Les soldats, pour obéir aux ordres reçus, apportèrent la tête de Julien à Crispin, gouverneur de Vienne, après l'avoir lavée dans une fontaine. Depuis cette époque, disent les traditions locales, l'eau de cette fontaine a guéri beaucoup de malades et opéré de nombreux prodiges.

La tête de Julien fut placée à Vienne dans le tombeau de son ami, saint Ferréol, qui mourut lui-même martyr. C'est ainsi, qu'après avoir été unis sur la terre, dans une pure et sainte amitié, leurs corps furent unis dans le même tombeau et leurs rames dans la même gloire, la gloire du Paradis.

Le patronage des saints est une conséquence du dogme si consolant de la communion des saints. Il y a des relations nécessaires d'amour, de bienveillance, de charité entre les membres de l'église triomphante et ceux de l'église militante. Les saints sont nos frères aînés, arrivés avant nous dans la patrie, ils nous connaissent, nous aiment et s'intéressent à nous; nous sommes, comme eux, les héritiers des promesses. Peut-on, quand on voit Dieu face à face et qu'on possède la charité parfaite, se désintéresser de ses frères, de ses amis en danger. Aussi notre Seigneur affirme qu'il y a une grande joie dans le ciel parmi les anges (*et par conséquent parmi les saints* ) quand un pécheur fait pénitence.

Donnons à saint Julien, notre saint patron, cette joie, revenons à Dieu par une vraie pénitence et par un retour sincère aux habitudes d'une vie chrétienne, si nous avons eu le malheur de passer à côté du devoir ou de vivre dans l'indifférence.

Imitons saint Julien, en arborant bien haut le drapeau de notre foi et en ne rougissant pas d'appartenir à Jésus-Christ, de pratiquer sa doctrine.

Tous ne sont pas appelés, comme saint Julien, à verser leur sang pour Jésus-Christ, mais tous, riches ou pauvres, savants ou ignorants, ont à verser leurs sueurs, leurs larmes, au milieu des travaux, des misères, des épreuves, des luttes, des dangers de la vie. Soyons donc martyrs d'une certaine manière, martyrs du devoir, car il en coûte toujours, à notre nature déchue, pour se tenir ferme dans le devoir et ne pas glisser dans le défendu.

## **Prières à Saint Julien.**

Saint Julien, glorieux martyr, qui avez donné un grand exemple de foi et de courage, en versant votre sang pour Jésus-Christ, daignez, du haut du ciel, bénir, assister, protéger les habitants de la paroisse de Fresselines, dont vous êtes le patron. Aidez-nous, ô grand saint, à aimer ce que vous avez aimé, à chercher ce que vous avez cherché, à acquérir ce que vous avez acquis. Obtenez aux cultivateurs, aux ouvriers, aux pères et aux mères de famille, aux jeunes gens, aux jeunes personnes, aux enfants, aux vieillards, la grâce d'une foi vive, la grâce de bien remplir les devoirs de leur condition, d'observer avec soin la loi divine, finalement d'éviter les horreurs de l'éternelle damnation.

Saint Julien, qui avez été un vaillant soldat, un chrétien sans peur et sans reproche, soyez le protecteur des jeunes gens de la paroisse de Fresselines, qui sont sous les drapeaux. Aidez-nous, ô bon saint Julien, à être victorieux dans les combats contre le démon, la chair et le mauvais exemple, afin qu'au dernier jour nous recevions comme vous la couronne des vainqueurs, la couronne incorruptible réservée aux saints.